

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Sandy Brisard**

<https://www.cadre21.org/membres/9366a0953e618ca42d955814>

Date d'obtention : 2023-11-27 15:01:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Une fois une situation qui implique un sexto par la victime ou une tierce personne, il faut prendre la situation très au sérieux et entamer le protocole sexto le plus rapidement possible. Il importe de:

- Rencontrer les parties
- Appel aux parents
- Appel à la police

Ceci vise à protéger l'intégrité de la victime dans les meilleurs délais. Ce protocole permet de recueillir des informations et de bien diriger les interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toutes personnes qui dénoncent une situation de sexto doit être prises au sérieux et rencontrées individuellement.

La collaboration des personnes impliquées est souhaitable pour un travail en concertation.

On ne doit en aucun cas consulter les photos dans le cellulaire.

La police devra en être informée de la situation, qu'elle est jugée malveillante ou impulsive.

Le cellulaire de l'instigateur devra être confisqué (son propriétaire devra l'éteindre lui-même en présence de l'intervenant et ceci sera aussi scellé dans une enveloppe en sa présence).

La police poursuivra l'intervention

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lors de l'intervention, il faut rassurer chaque partie (dénonciateur, témoin, instigateur) que leur identité ne sera divulguée et que l'objectif de ces rencontres est pour récolter le plus d'infos. Les rassurer que ces infos vont aider à stopper une possible distribution des photos et du même coup, à protéger l'intégrité de la victime le plus rapidement possible.

Les parents devront également être informés de la situation. Ils auront aussi à protéger leur jeune en ne divulguant pas les faits... étant donné qu'il y a enquête.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

